

Réf: Dossier N° 095602

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LE BONHEUR DU PAIN »

Siège social Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO ABOBOTE NON  
LOIN DE L'HOPITAL GENERAL, Lot 1959, Ilot 66

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/03/2022, et enregistrés au CEPICI le 24/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LE BONHEUR DU PAIN »

Objet : BOULANGERIE PATISSERIE  
L'ACQUISITION; LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES; L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX; LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE; LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE; ET GENERALEMENT; TOUTE OPERATIONS FINANCIERES; COMMERCIALES; INDUSTRIELLES; MOBILIERES ET IMMOBILIERES; SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Abobo, ABIDJAN ABOBO ABOBOTE NON  
LOIN DE L'HOPITAL GENERAL, Lot 1959, Ilot 66

Dirigeant(s) : M DAHER BILAL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03723 du 29/04/2022 au

Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°18421/GTCA/RC/2022 du 29/04/2022

